N.B. Coal Ltd.

Rapport Annuel

350e Année d'exploitation minière

Région de Grand Lac

1988-89

Tables des matières

Rapport aux actionnaires	1
Opérations	2
- Exploration	3
- Production par gisement	4
- Caractéristiques du charbon	5
- Régénération du sol	6
Grand Lake Resources	7
Résumé des cinq dernières années	8
Historique de la production	9
États financiers consolidés	10
- Rapport des vérificateurs	11
- Bilan consolidé	12
État consolidé de la perte	13
État consolidé du déficit	14
État consolidé des mouvements de trésorerie	15
Notes afférentes aux états financiers consolidés	16

90-04013/

NB Coal Limited

Rapport aux actionnaires

Les ventes de charbon de NB Coal Limited à Énergie NB, sa compagnie mère, se sont montées à 587 000 tonnes au cours de l'exercice 1988-1989, par rapport à 589 000 tonnes au cours de l'année précédente.

Les revenus consolidés de NB Coal Limited se sont élevés à 36,6 millions de dollars pour l'année et la compagnie a subi une perte de 163 000 dollars, soit juste en dessous de 0,5 % de ses revenus. NB Coal a vendu le charbon à Énergie NB au prix coûtant pour l'année.

NB Coal a continué à assurer à Énergie NB un approvisionnement fiable en combustible pendant toute l'année 1988-1989.

C'est toujours la grosse grue à benne traînante, Marion 8200, qui a extrait la quantité de charbon la plus importante, soit 56,5 % des 581 000 tonnes produites pendant l'année. La quantité de charbon achetée aux entrepreneurs externes représente 27,2 %, tandis que celle extraite par les trois grues à benne traînante moins puissantes se chiffre à 16,3 %. La contribution de ces trois machines assez usées continue à diminuer en raison de leur disponibilité mécanique réduite et de la profondeur croissante des veines de charbon dans les zones non exploitées.

Après la fin de l'exercice 1988-1989, le Conseil d'administration a autorisé la compagnie à lancer un appel d'offres pour une nouvelle grue à benne traînante pour remplacer les trois petites grues anciennes.

La nouvelle grue, nécessaire pour assurer un approvisionnement continu en charbon à Énergie NB à un coût rentable, devrait être mise en service en 1991-1992.

NB Coal a poursuivi cette année un vaste programme de régénération des sols grâce auquel le bilan des terrains à remettre en état est passé de 1127 acres à 624 acres. La deuxième phase de ce programme vise une réduction du même ordre pour l'année prochaine.

Pendant la première moitié de l'exercice, NB Coal Ltd. a continué à dépenser des sommes exceptionnelles pour traiter les eaux de mine acides d'un des sites, mais ces dépenses ont diminué sensiblement pendant la seconde moitié grâce à des techniques d'exploitation automatique. Les produits de cette année comprennent un versement en espèces spécial effectué à la fin de l'exercice pour compenser ces dépenses.

L'addition aux équipements de deux gros tracteurs, de deux chargeurs à roues et d'une grosse foreuse électrique, d'une valeur totale de 1,6 million de dollars, fait partie d'un accroissement des immobilisations de 2,2 millions de dollars financé par des contrats de location à long terme. Les produits de l'exploitation, d'un montant de 2,6 millions de dollars, n'ont pas suffi à couvrir les remboursements de 3,4 millions de la dette à long terme et les autres besoins en capital de 0,3 million, ce qui a augmenté la dette bancaire à court terme de 1,1 million de dollars.

Cela fait 350 ans cette année que l'on mine du charbon dans la région de Grand Lac. À l'occasion de cet anniversaire, la direction de NB Coal désire féliciter tous ceux qui ont oeuvré dans l'industrie du charbon au cours des ans. Le Conseil d'administration et la direction désirent aussi remercier le personnel de leur soutien et de leurs efforts pendant l'exercice.

G.L. TITUS,
PRÉSIDENT DU CONSEIL

A.M. CORMIER,
PRÉSIDENT

NB Coal Limited

Opérations

Les opérations de NB Coal Limited consistent à extraire le charbon et à le vendre à Énergie NB, son actionnaire majoritaire. Ses réserves se trouvent dans la région de Grand Lac près de Minto et Chipman au Nouveau-Brunswick sur le terrain délimité par le Permis d'exploitation minière N° 1307.

Les réserves de charbon visées par le Permis d'exploitation minière se montent à environ douze millions de tonnes, les mines de Salmon Harbour et de Coal Creek North étant les deux zones principales.

Les veines de charbon, épaisses généralement de 10 à 18 pouces, se situent de 60 à 120 pieds de profondeur.

La compagnie expose les veines au moyen de puissantes grues électriques à benne traînante et les exploite à ciel ouvert.

L'enlèvement des morts-terrains par la grue se fait après dynamitage des couches rocheuses. À cet effet, des foreuses de large diamètre creusent une série de trous placés de telle sorte que les explosions fassent sauter la couche rocheuse et que la grue puisse déblayer efficacement les débris.

Avec sa pelle d'une capacité de 65 verges cubes, la puissante grue à benne traînante en service à la mine de Salmon Harbour, une Marion 8200, enlève un tel volume de morts-terrains qu'elle assure l'extraction de plus de la moitié de la production annuelle de la compagnie. Trois grues plus anciennes et moins puissantes assurent un sixième de la production totale, tandis que le reste est produit par des entreprises extérieures.

Les équipements auxiliaires comprennent de gros bulldozers pour la préparation du site et la régénération du sol, des chargeurs à roue pour la manutention du charbon et des pompes très puissantes pour l'assèchement des mines.

Exploration

D'après les données de forage récentes relatives au Permis No 1307, le total des réserves de charbon mesurées, indiquées ou présumées se montent à environ 12 millions de tonnes. Ces réserves représentent vingt ans d'exploitation minière au taux d'extraction actuel.

Les forages additionnels effectués chaque année fournissent des renseignements supplémentaires sur les terrains visés par le Permis No 1307 et enrichissent la base de données géologiques sur la région.

	Réserves (en tonnes)		
Gisement	Mesurées	Indiquées	Présumées
Salmon Harbour	3 073 128	-	-
Coal Creek North	2 319 178	583 507	-
Fire Road - Bog Camp	247 101	89 000	-
Dufferin	136 281	40 942	-
Grand Lake - Little River	-	806 800	-
Stratton Brook	-	150 000	-
Midlands - Iron Bound Cove	-	125 000	247 000
Heathe East Midlands	-		1 854 556
18 Brook South	-	-	791 400
Coal Creek South	-	-	647 882
Evan's Road	-	-	336 900
18 Brook North	-	-	202 500
Doherty Brook East	-	-	35 233
	5 775 688 (49%)	1 795 249 (15%)	4 115 471 (36%)
Réserves globales	11 686 408		

Définitions

Mesurées - Les programmes de forage sont terminés ou près de l'être et un plan d'extraction rentable a été établi pour ces réserves.

Indiquées - Les programmes de forage ont été entamés; cependant, les données obtenues sont insuffisantes pour établir un plan d'extraction.

Présumées - Il n'y a pas eu de forage à ces sites. Le calcul des réserves de charbon se fonde plutôt sur les données géologiques disponibles sur la région.

Production par gisement

La production de charbon pendant l'exercice 1988-1989 s'est chiffrée à 581 533 tonnes, soit un léger déclin comparativement aux 599 101 tonnes produites pendant l'exercice précédent.

L'équipement le plus productif de la compagnie, la grue à benne traînante 8200, a produit 56,5 % du total en 1988-1989 par rapport à 53,1 % l'année précédente.

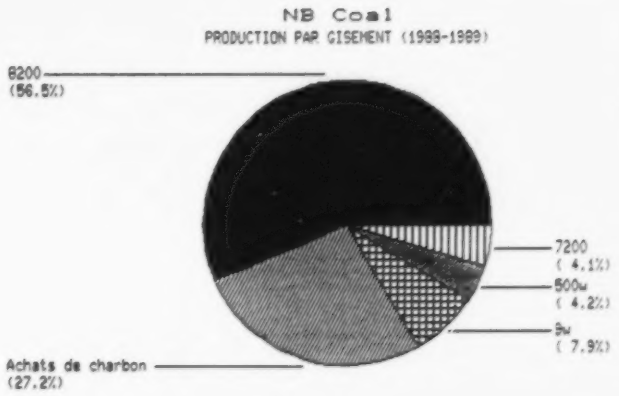

Les trois petites grues à benne traînante plus anciennes ont produit ensemble 16,1 % du total, soit un déclin comparativement à 21,7 % l'année dernière.

Il y a eu une légère augmentation des achats de charbon des entrepreneurs, qui sont passés de 25,2 % à 27,2 % en 1988-1989.

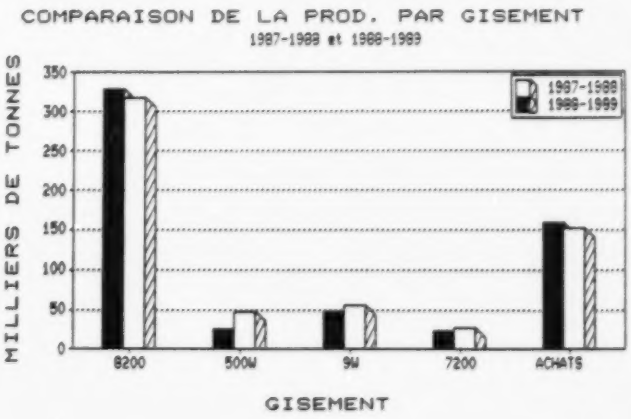

Caractéristiques du charbon

Le charbon extrait sur les terrains visés par le Permis N° 1307 est classé dans la catégorie charbon bitumineux à gaz à forte teneur en matières volatiles, de type "A".

On analyse des échantillons de charbon prélevés au hasard pour en déterminer les caractéristiques moyennes. Ces échantillons sont pris du charbon tout-venant plutôt qu'après l'assèchement.

La plus grosse partie de la production de NB Coal Limited est extraite au moyen de la grue à benne traînante 8200 en service à la mine Salmon Harbour. Les caractéristiques du charbon extrait par cette grue sont présentées dans le graphique ci-dessous.

Le charbon extrait des mines de NB Coal est brûlé dans les centrales de Grand Lac et de Dalhousie. Le pouvoir calorifique du charbon extrait par la grue à benne traînante 8200 est de 12 000 BTU par livre.

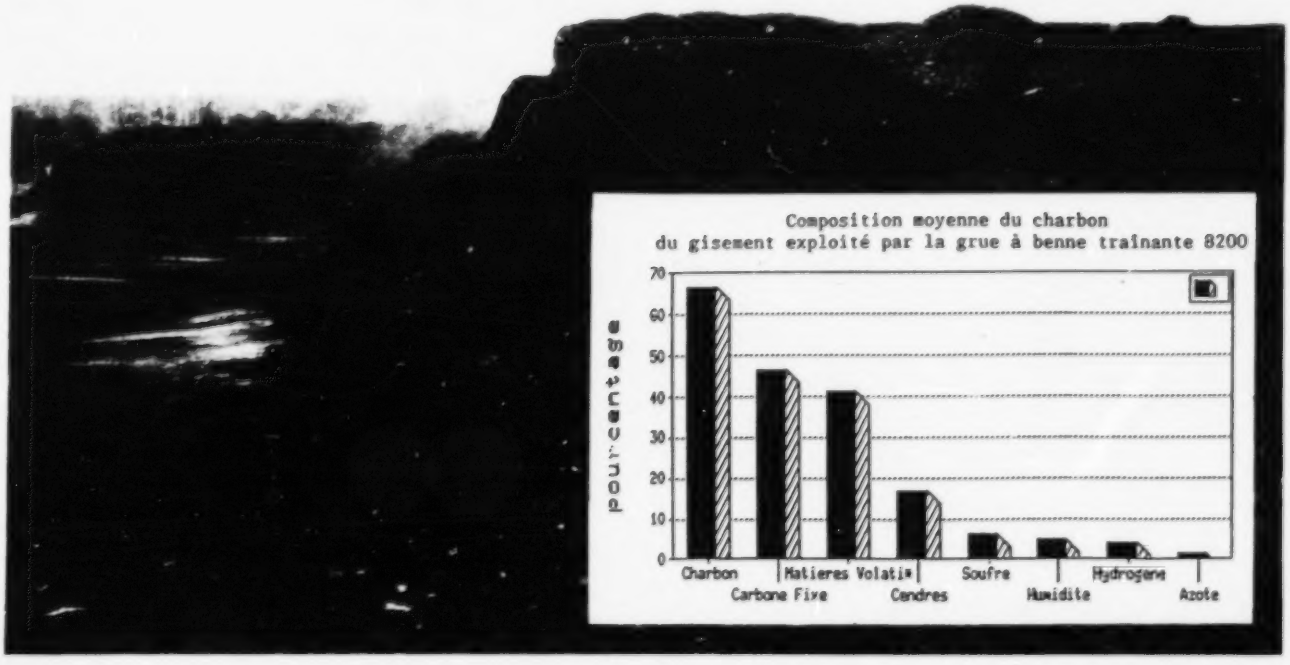

Régénération du sol

Pour extraire le charbon, il est nécessaire de fouiller chaque année de 200 à 300 acres de terrain pour l'ensemble des mines.

Selon un accord avec le ministère des Ressources naturelles, NB Coal Limited s'est engagée à régénérer les terrains fouillés depuis 1977.

Les terrains fouillés sont régénérés, selon des exigences spécifiées, au moyen de gros bulldozers qui nivèlent les déblais et en établissent le contour.

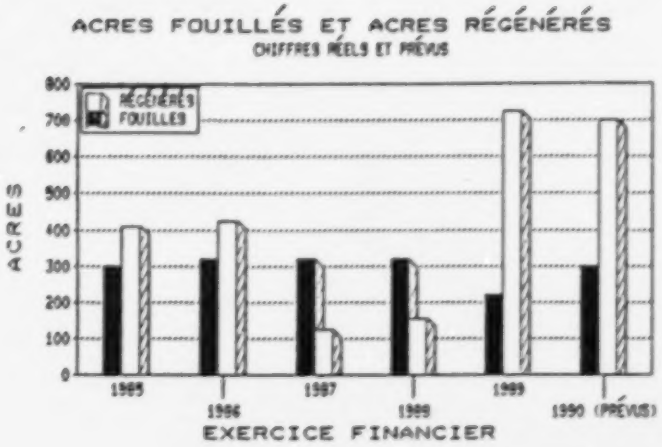

Le 31 mars 1988, il restait 1127 acres non régénérés, auxquels se sont ajoutés les 224 acres fouillés pendant l'exercice financier. D'autre part, dans le cadre de la première phase d'un programme de rattrapage de deux ans, 727 acres ont été régénérés pendant l'année. Le nombre d'acres devant encore être remis en état a donc été réduit, à dater du 31 mars 1989, à un total de 624 acres.

On compte que la réalisation de la deuxième phase du programme de deux ans réduira à 224 le nombre d'acres restant à régénérer le 31 mars 1990.

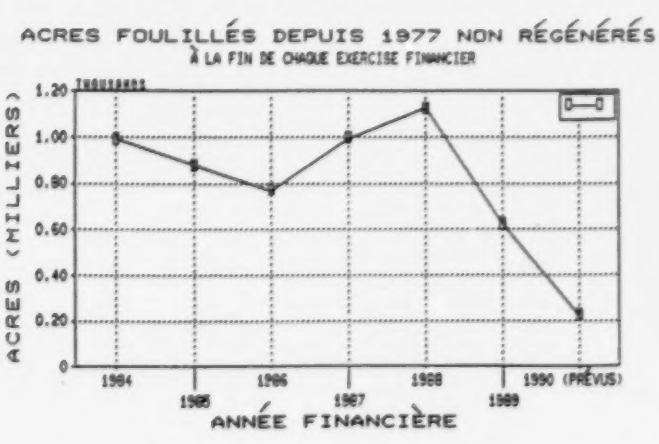

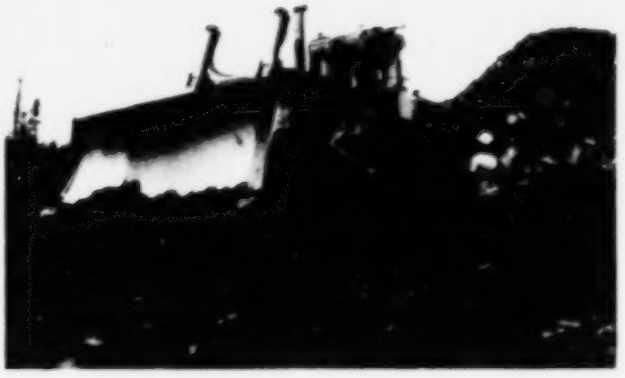

NB Coal Limited

Grand Lake Resources

Grand Lake Resources, une filiale en propriété exclusive de NB Coal Limited, a été constituée en 1982 en vue d'amorcer et de réaliser des projets rentables dans les régions de Chipman et de Minto.

Grand Lake Resources a établi une installation de culture sous serre qui utilise l'eau chaude déchargée par la centrale de Grand Lac et l'a louée à bail en 1986 à un producteur de tomates.

Ce cultivateur local fournit des tomates aux détaillants des environs.

De plus, Grand Lake Resources est l'organisme responsable de l'administration des programmes de régénération du sol et de protection de l'environnement entrepris par NB Coal Limited.

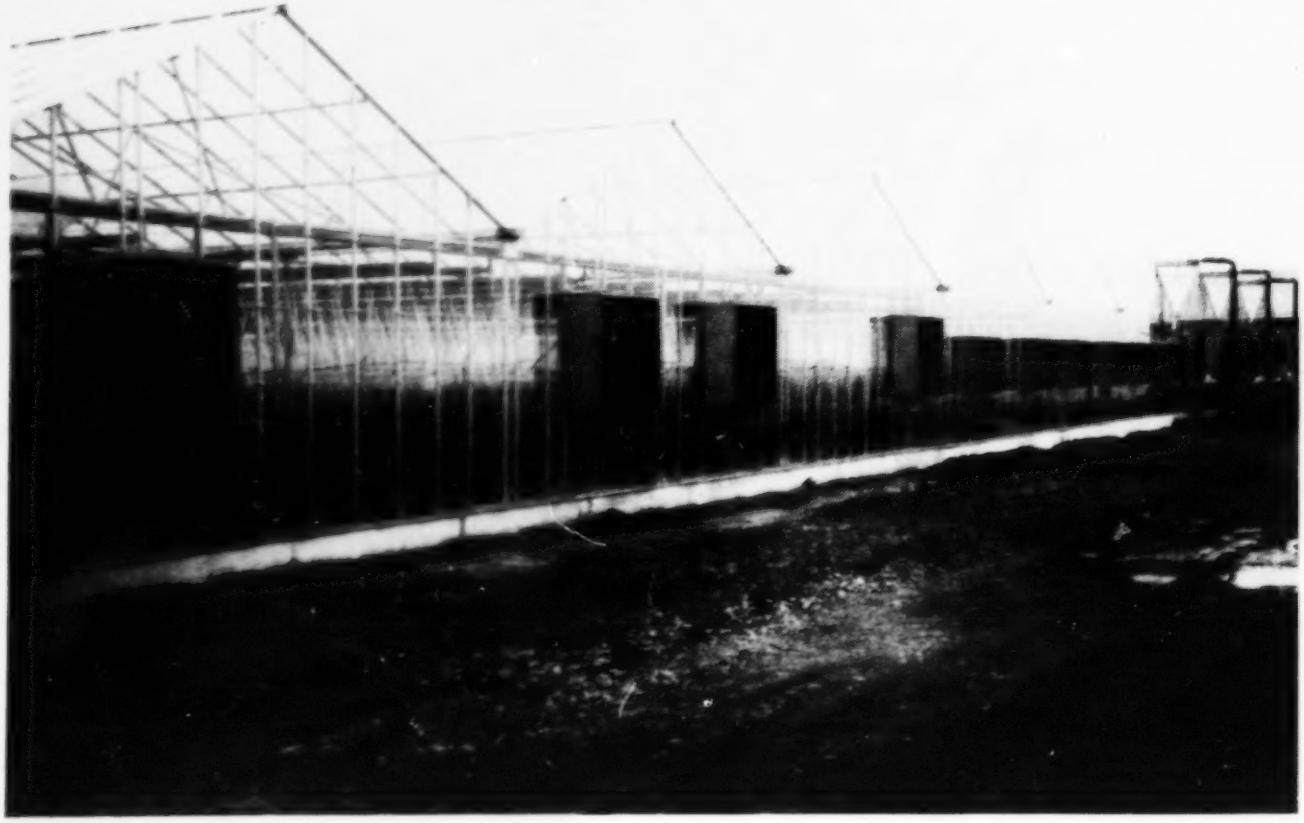

Résumé des cinq dernières années

BILAN

	31 MARS 89	31 MARS 88	31 MARS 87	31 MARS 86	31 MARS 85
Charbon extrait (tonnes)	581 533	599 101	513 830	657 852	607 805
Charbon vendu (tonnes)	587 836	589 483	514 096	653 549	603 278
Produits globaux	36 659 149	33 781 754	30 245 593	35 665 724	31 121 411
Charges globales	36 822 837	34 399 761	32 222 439	35 650 467	31 367 435
Revenu net	(163 688)	(618 007)	(1 976 846)	15 257	(246 024)
Immobilisations	53 274 142	51 410 180	50 799 597	49 242 560	47 195 148
Actif à court terme	8 940 097	9 359 597	7 470 222	6 334 837	5 830 368
Passif à court terme	10 586 049	10 163 067	7 045 556	8 587 496	8 529 765
Stocks	3 769 752	3 399 720	2 678 403	2 160 087	2 089 673
Dette à long terme	30 173 138	32 193 499	35 129 554	32 749 820	33 138 692
Amortissement cumulé	23 244 609	20 654 169	18 185 992	15 092 103	12 872 788
Actif global	39 673 404	41 434 471	41 871 022	43 010 074	43 325 958
Nombre de salariés	216	220	225	258	259
Salaires et avantages sociaux	8 299 815	8 111 903	7 813 000	8 573 000	7 969 000
Bénéfices non répartis	(1 097 937)	(934 249)	(316 242)	1 660 604	1 645 347
Frais reportés (nets)	703 774	1 318 863	1 787 195	2 524 780	3 173 230

Historique de la production

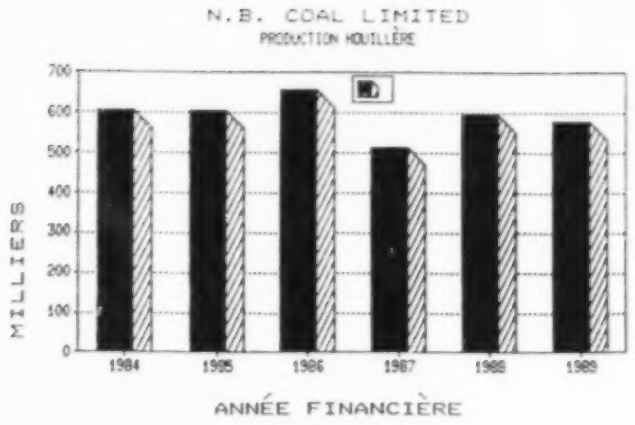

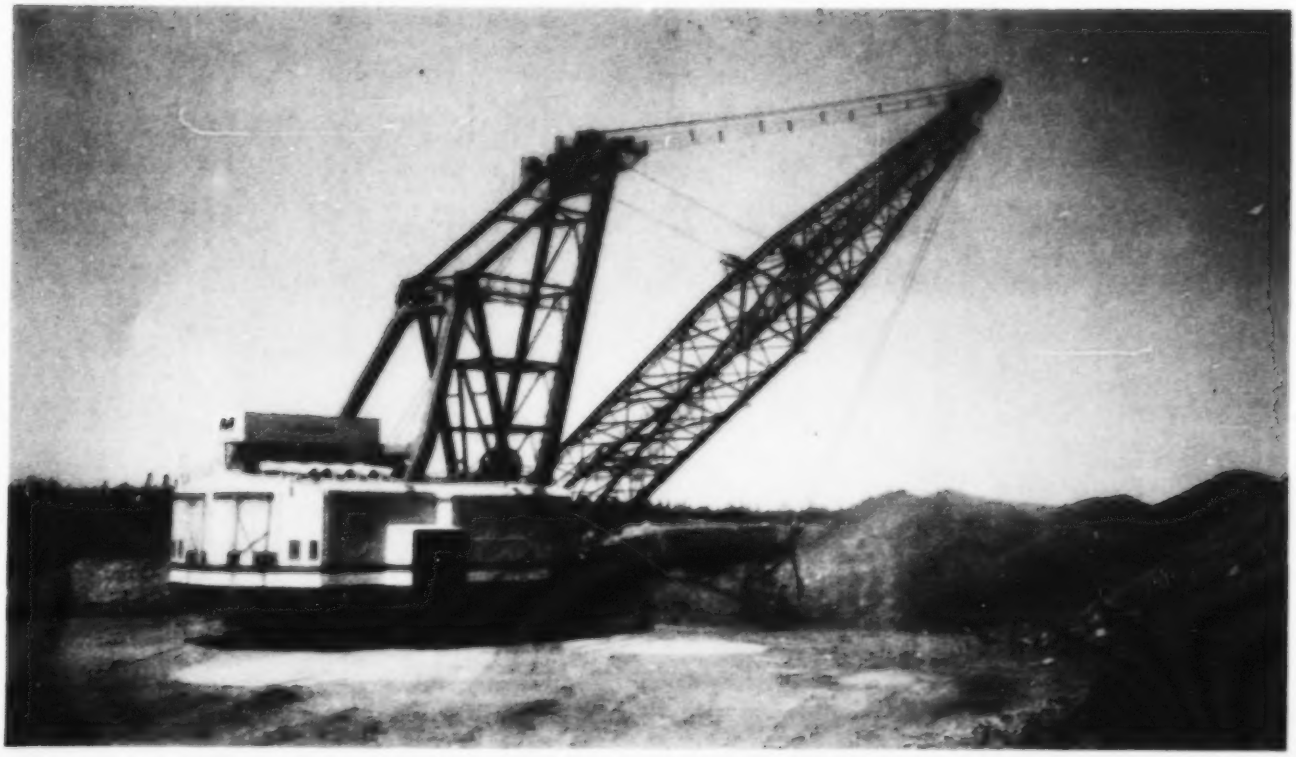

Rapport financier

NB Coal Limited

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
N.B. Coal Limited,

Nous avons vérifié le bilan consolidé de N.B. Coal Limited au 31 mars 1989 ainsi que l'état consolidé de la perte, l'état consolidé du déficit et l'état consolidé des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Clarkson Gordon

Comptables agréés

Saint John, Canada
le 2 mai 1989

Clarkson Gordon

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Comptables agréés
Suite 1209
One Brunswick Square
Saint John, N.-B., Canada
E2L 4V1
Téléphone: (506) 634-7000

NB Coal Limited

États financiers consolidés

31 mars 1989

NB Coal Limited

Bilan consolidé

31 mars 1989

Actif	1989	1988
Actif à court terme:		
Débiteurs	3 104 184 $	4 400 765 $
Paiement de loyer à recevoir de la CÉÉNB	1 160 000	1 160 000
Stocks (note 2)	3 769 752	3 399 720
Frais payés d'avance	578 342	108 393
Paiements à recevoir en vertu d'un contrat de location-acquisition reportés	327 819	290 719
	8 940 097	9 359 597
Immobilisations:		
Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 3)	30 029 533	30 756 011
Autres:		
Frais de mise en valeur reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé	291 761	583 523
Frais d'exploration reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé	412 013	407 521
Paiements à recevoir en vertu d'un contrat de location-acquisition reportés		327 819
	703 774	1 318 863
	39 673 404 $	41 434 471 $

Au nom du Conseil,

, administrateur

, administrateur

Passif, capital-actions et déficit

	1989	1988
Passif à court terme:		
Dette bancaire (note 4)	3 420 503 $	2 260 743 $
Créditeurs et frais courus	3 031 736	3 480 486
Produit comptabilisé d'avance	676 426	1 235 784
Tranche à court terme de la dette à long terme	3 457 384	3 186 054
	10 586 049	10 163 067
Dette à long terme (note 5)	30 173 138	32 193 499
Capital-actions et déficit:		
Capital-actions (note 7)	500	500
Surplus d'apport	11 654	11 654
Déficit	(1 097 937)	(934 249)
	(1 085 783)	(922 095)
	39 673 404 $	41 434 471 $

(Voir les notes ci-jointes)

NB Coal Limited

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
Produits:		
Revenus d'exploitation bruts	36 430 217 $	33 725 739 $
Divers	228 932	56 015
	36 659 149	33 781 754
Charges:		
Exploitation minière	17 799 931	17 804 770
Traitement	480 547	521 968
Frais généraux et administratifs	3 435 955	3 481 805
Intérêts débiteurs - à court terme	216 497	86 896
- à long terme	2 795 579	2 964 583
Régénération du sol	1 147 079	225 833
Amortissement des immobilisations	2 982 267	2 727 067
Amortissement	443 907	399 525
Achats de charbon, déduction faite de la variation des niveaux de stocks	7 521 075	6 187 314
	36 822 837	34 399 761
Perte de l'exercice	(163 688)$	(618 007)$
Tonnes extraites	581 533	599 101
Tonnes vendues	587 836	589 483

(Voir les notes ci-jointes)

NB Coal Limited

État consolidé du déficit

Exercice terminé 31 mars 1989

	1989	1988
Déficit au début de l'exercice	(934 249)$	(316 242)$
Perte de l'exercice	(163 688)	(618 007)
Déficit à la fin de l'exercice	(1 097 937)$	(934 249)$

(Voir les notes ci-jointes)

(Voir les notes ci-jointes)

État consolidé des mouvements de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
Rentrées (sorties) nettes liées aux:		
Activités d'exploitation:		
Perte de l'exercice	(163 688)$	(618 007)$
Ajouter (déduire) les postes ne nécessitant pas d'entrées ou de sorties de fonds:		
Amortissement des immobilisations	2 982 267	2 727 067
Amortissement	443 907	399 525
Gain à l'aliénation d'immobilisations	(114 211)	(13 486)
	3 148 275	2 495 099
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation (note 8)	(551 508)	(808 093)
	2 596 767	1 687 006
Activités d'investissement:		
Additions aux terrains, bâtiments et matériel	(2 252 965)	(876 727)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	111 385	20 743
Frais d'exploration reportés	(156 635)	(221 915)
Diminution des paiements à recevoir en vertu d'un contrat de location-acquisition reportés	290 719	256 528
	(2 007 496)	(821 371)
Activités de financement:		
Additions à la dette à long terme	1 627 260	
Remboursement de la dette à long terme	(3 376 291)	(2 910 267)
	(1 749 031)	(2 910 267)
Augmentation de la dette bancaire	1 159 760	2 044 632
Dette bancaire au début de l'exercice	2 260 743	216 111
Dette bancaire à la fin de l'exercice	3 420 503 $	2 260 743 $

(Voir les notes ci-jointes)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 1989

1) Sommaire des principales conventions comptables

a) **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de sa filiale en propriété exclusive, Grand Lake Resources Limited.

b) **Stocks**

Les stocks de charbon sont évalués au moindre du coût moyen, qui comprend les coûts de la main-d'oeuvre directe et les frais généraux, et de la valeur de réalisation nette.

Les stocks de pièces de rechange sont comptabilisés au moindre du coût, établi selon la méthode de la moyenne mobile pondérée, et de la valeur de remplacement.

c) **Immobilisations**

Les immobilisations acquises après le 30 juin 1974 sont inscrites au coût. L'actif détenu au 30 juin 1974 figure à la valeur constatée par expertise et a été entièrement amorti au cours des exercices précédents. En ce qui a trait aux éléments d'actif construits par la société, le coût est défini comme étant les coûts directs des matériaux et de la main-d'oeuvre, les honoraires des sous-traitants et les intérêts débiteurs engagés au cours de la période de construction. Les frais normaux de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les améliorations et les réfections importantes sont capitalisées.

L'épuisement est calculé sur une propriété acquise pour la mine Salmon Harbour à raison de 0,15 $ la tonne de charbon extraite sur le terrain. Ce taux est fondé sur la méthode de l'épuisement proportionnel au rendement.

L'amortissement de tous les autres éléments d'actif est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue. L'amortissement est calculé sur le matériel d'extraction minière loué en vertu d'un contrat de location-acquisition selon une méthode qui tient compte de l'accroissement des frais. Le montant de l'amortissement équivaut au remboursement du capital de la dette exigé en vertu de l'obligation découlant du contrat de location, de façon à ce que le montant de l'amortissement et des intérêts débiteurs annuels imputés aux résultats soit le même que le montant des paiements annuels en vertu du contrat de location sur la durée de ce dernier. Les taux annuels d'amortissement sont les suivants:

Chemins, fossés et chaussées	20 % à 30 %
Bâtiments	5 %
Matériel d'extraction houillère	10 % à 30 %
Véhicules	30 %
Autre matériel et outillage	20 %

d) **Frais de mise en valeur reportés**

Les frais de démarrage et les frais nets de mise en valeur afférents à la mine Salmon Harbour sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans à compter du 1er avril 1985.

e) **Frais d'exploration reportées**

Les coûts d'importantes études géologiques entreprises afin de déterminer l'emplacement et la qualité des gisements de charbon sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans, à compter de l'année suivant l'année au cours de laquelle les frais d'exploration ont été engagés.

f) **Produit comptabilisé d'avance**

Les avances reçues de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick en contrepartie des travaux de régénération du sol qui seront effectués ultérieurement sont comptabilisées à titre de produit au fur et à mesure que la dépense est engagée et que le travail de régénération du sol est effectué.

g) **Paiements à recevoir en vertu d'un contrat de location-acquisition reportés**

La société a levé son option en vertu du contrat de location-acquisition à long terme visant le report de 50 % des paiements réguliers de loyer prévus au cours des deux premières années de production commerciale de la mine Salmon Harbour. Ce montant à recevoir reporté est récupéré de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick à même le prix de vente de la tonne de charbon au cours de la période de huit ans suivant ce report et se terminant le 31 mars 1990.

h) **Obligations capitalisées en vertu de contrats de location**

Les opérations en vertu de contrats de location à long terme visant

le financement d'immobilisations sont comptabilisées à titre de contrats de location-acquisition.

Les obligations capitalisées en vertu de contrats de location tiennent compte de la valeur actuelle des paiements futurs de loyer, actualisée au taux d'intérêt implicite dans le contrat de location. Un montant correspondant a été capitalisé à titre de coût des éléments d'actif.

i) **Coûts et obligations découlant du régime de retraite**

Les coûts découlant du régime de retraite sont calculés de manière actuarielle chaque année selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables de la direction. Les redressements découlant des modifications apportées au régime, les gains et pertes actuariels, les modifications des hypothèses actuarielles et l'écart entre la valeur actuarielle actuelle des prestations constituées et la valeur axée sur la valeur marchande des éléments d'actif du régime de retraite sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés. La valeur axée sur la valeur marchande des éléments d'actif du régime de retraite représente la valeur marchande estimative au 31 mars 1989.

2) Stocks

Les stocks se composent de ce qui suit:

	1989	1988
Charbon	228 600 $	568 980 $
Pièces de rechange et fournitures	3 541 152	2 830 740
	3 769 752 $	3 399 720 $

3) Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains, les bâtiments et le matériel se composent de ce qui suit:

	1989			1988
	Coût ou valeur constatée par expertise	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	262 690 $	65 303 $	197 387 $	197 487 $
Chemins, fossés et chaussées	1 099 176	937 453	161 723	331 791
Bâtiments	2 789 473	1 659 792	1 129 681	1 176 621
Matériel d'extraction houillère	6 795 305	5 264 179	1 531 126	2 238 798
Véhicules	4 951 058	4 383 387	567 671	480 779
Autre matériel	956 939	507 201	449 738	336 475
Matériel d'extraction minière en vertu d'un contrat de location-acquisition	36 419 501	10 427 294	25 992 207	25 994 060
	53 274 142 $	23 244 609 $	30 029 533 $	30 756 011 $

4) Dette bancaire

La dette bancaire se compose de ce qui suit:

	1989	1988
Découvert bancaire	920 503 $	1 108 743 $
Emprunts remboursables sur demande, portant intérêt au taux de base	2 500 000	1 152 000
	3 420 503 $	2 260 743 $

La société a donné les éléments suivants en nantissement de sa dette bancaire et des emprunts à terme remboursables sur demande auxquels il est fait référence à la note 5:

i) cession générale des créances;

ii) cession de la convention d'approvisionnement en charbon;

iii) cession des stocks de charbon, de pièces de rechange et de fournitures en vertu de l'article 178 de la Loi sur les banques; et

iv) hypothèque mobilière grevant certaines immobilisations.

5) Dette à long terme

La dette à long terme se compose de ce qui suit:

	1989	1988
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 6)	26 780 522 $	27 229 553 $
Débentures de second rang émises à la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick portant intérêt au taux annuel de 9,75 %, venant à échéance en 2006. L'intérêt est remboursable semestriellement.	4 500 000	4 500 000
Emprunts à terme remboursables sur demande, portant intérêt à un taux qui se rapproche du taux de base	2 350 000	3 650 000
	33 630 522	35 379 553
Moins la tranche à court terme échéant à moins d'un an	3 457 384	3 186 054
	30 173 138 $	32 193 499 $

Les emprunts à terme remboursables sur demande sont couverts par des dispositions de remboursements sur les exercices futurs et, comme tels, ont été présentés aux états financiers à titre de composante de la dette à long terme.

Les remboursements annuels de la dette à long terme pour les cinq prochains exercices devraient être les suivants:

Exercice	Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	Emprunts à terme remboursables sur demande	Total
1990	2 157 384	1 300 000	3 457 384
1991	1 728 672	1 000 000	2 728 672
1992	1 754 922	50 000	1 804 922
1993	1 887 275		1 887 275
1994	1 897 532		1 897 532

6) Obligations en vertu de contrats de location-acquisition

Les obligations en vertu de contrats de location-acquisition visant du matériel d'extraction minière se composent de ce qui suit:

	1989	1988
Titan Warehouse Club Inc., remboursable au taux annuel de 7,35 %, en versements semestriels égaux comprenant les intérêts et s'échelonnant jusqu'en 1999	25 075 329 $	26 741 843 $
Barclays Canada Leasing Corporation, remboursable à un taux d'intérêt annuel égal au coût de financement de Barclays, en versements mensuels comprenant les intérêts et s'échelonnant jusqu'en		
- 1989		98 340
- 1990	79 200	144 000
- 1991	171 090	245 370
Pitney Bowes du Canada Ltée, remboursable en versements mensuels égaux et s'échelonnant jusqu'en		
- 1994	848 852	
- 2000	606 051	
	26 780 522 $	27 229 553 $

Les paiements minimums en vertu de contrats de location pour chaque exercice devraient être les suivants:

1990	4 109 549 $
1991	3 532 779
1992	3 426 779
1993	3 426 779
1994	3 315 455
1995 - 1999	22 463 940
Total des paiements minimums en vertu des contrats de location	40 275 281
Moins le montant représentant les intérêts implicites	13 494 759
	26 780 522 $

7) Capital-actions

Le capital-actions se détaille comme suit:

	1989	1988
Autorisé -		
108 000 actions privilégiées, catégorie A, à dividende cumulatif à des taux variables, d'une valeur nominale de 100 $ chacune, rachetables à la valeur nominale		
12 460 actions privilégiées, catégorie B, à dividende non cumulatif de 10 %, avec droit de vote, d'une valeur nominale de 100 $ chacune, rachetables à la valeur nominale		
500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 $ chacune		
Émis -		
500 actions ordinaires	500 $	500 $

8) État des mouvements de trésorerie

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation se compose de ce qui suit:

	1989	1988
Diminution (augmentation) de l'actif à court terme:		
Débiteurs	1 296 581 $	(1 134 893)$
Stocks	(370 032)	(721 317)
Frais payés d'avance	(469 949)	1 026
	456 600	(1 855 184)
Augmentation (diminution) du passif à court terme:		
Créditeurs et frais courus	(448 750)	(188 693)
Produit comptabilisé d'avance	(559 358)	1 235 784
	(1 008 108)	1 047 091
	(551 508)$	(808 093)$

9) Convention d'approvisionnement en charbon

Le 14 juin 1979, une convention d'approvisionnement en charbon à long terme a été conclue entre la société et la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick (CÉÉNB). La convention comporte des dispositions stipulant que:

i) la société approvisionnera la CÉÉNB en charbon selon les besoins de celle-ci;

ii) le prix du charbon sera fixé annuellement; et

iii) le prix comprendra des provisions pour les coûts en capital, les frais de "mise en service" et les coûts variables (ces coûts sont définis dans la convention). Les coûts en capital comprennent les paiements annuels à être effectués en vertu du contrat de location-acquisition à long terme visant du matériel d'extraction minière.

Le 3 avril 1986, un décret a été rendu par la province du Nouveau-Brunswick autorisant de fait la cession des actions de N.B. Coal Limited à la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick.

10) Opérations entre apparentés

La presque totalité des ventes de la société ont été faites à la

société mère. Les débiteurs et les créditeurs comprennent les montants à recevoir de la CÉÉNB et à payer à cette dernière de respectivement 2 869 744 $ et 192 153 $ au 31 mars 1989 (1988 - 4 295 964 $ et 342 741 $). Également au cours de l'exercice, la société a versé des salaires au personnel détaché et d'autres frais directs de 285 990 $ (1988 - 186 558 $) et des intérêts débiteurs de 438 750 $ (1988 - 439 551 $) à la CÉÉNB.

11) Régime de retraite

N.B. Coal Limited offre un régime de retraite contributif à prestations déterminées à ses employés. La valeur actuarielle actuelle des prestations constituées au 31 mars 1989 a été évaluée à 2 209 000 $ tandis que la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif de la caisse de retraite s'établissait à 2 505 000 $. Les charges de retraite nettes de l'exercice se sont élevées à 167 312 $ (1988 - 186 558 $).

12) Impôts sur le revenu

La valeur comptable des éléments d'actif aux fins de l'impôt sur le revenu excède leur valeur comptable nette d'environ 6 500 000 $. La société dispose d'un montant de 235 000 $ de crédits d'impôt à l'investissement non déduits qui peut être utilisé afin de compenser les impôts sur le revenu à payer à l'avenir. L'avantage fiscal éventuel lié à ces postes n'a pas été comptabilisé dans les comptes.